

INCENDIES

Le diagnostic sanitaire de la forêt usagère de La Teste est dévoilé

La présentation a été faite mardi aux représentants des propriétaires et des usagers ainsi qu'aux entreprises qui ont acheté les lots de bois brûlé. Cet immense chantier de nettoyage de la forêt devrait commencer cette semaine

David Patsouris

d.patsouris@sudouest.fr

Couper un arbre en forêt usagère de La Teste-de-Buch est un acte codifié par des textes dont les plus anciens remontent au Moyen Âge. Il y a des règles dans cette forêt si particulière où les usagers (les habitants d'Arcachon, La Teste, Gujan-Mestras et du Cap-Ferret) ont le droit de prélever du bois de chauffage et d'œuvre sur des parcelles privées.

Et, cette année, beaucoup d'arbres seront coupés, parce qu'il faut nettoyer le site des arbres morts ou incapables de survivre et ainsi éviter que le scolyte, cet insecte qui décime les arbres, ne prolifère au printemps. Le 15 décembre, le bois mort de la forêt, divisé en 23 lots, a été vendu par adjudication. Cet immense chantier va donc débuter.

Des questions se posent : quels arbres couper ? quels arbres laisser ? Mardi, à l'initiative des syndic généraux des usagers et des propriétaires, en charge de la gestion de la forêt, le cabinet Sylgeco, basé à Castets (Landes), présente un diagnostic sanitaire du site aux entreprises forestières et aux représentants des usagers et des propriétaires. « Ils sont venus, ils sont tous là », commente avec le sourire Patrick Davet, le maire LR de La Teste, ravi de voir tous les acteurs de la forêt réunis.

« Vigilance collective »

Marquer les arbres à couper aurait nécessité des moyens humains colossaux que les syndicats n'ont pas. D'où l'appel à Sylgeco. Matthieu Cabaussel, syndic des propriétaires, rappelle l'objectif : « Sauver le maximum de pins viables. » Il cite un incident survenu ce mardi. Des coupes de pins vifs injustifiées ont eu lieu à l'entrée de Cazaux, vers Cap-de-Mount, en forêt usagère : « C'était sur réquisition de l'État, et la coupe a débordé du périmètre. Il faut une vigilance collective pour surveiller les coupes. »



Le diagnostic a été établi par le cabinet landais Sylgeco. ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD / « SUD OUEST »

Sylgeco s'appuie sur des images satellites du site. « Notre travail est un outil d'aide à la décision, explique Julien Goullier. Il s'agit de définir les zones vertes et les zones brunes. » Le 1^{er} décembre, ils ont eu à leur disposition une image nette du satellite Pléiades Néo d'Airbus. Par un système de lumières, de « proche infrarouge », « on voit l'activité végétale, la photosynthèse ce 1^{er} décembre », précise Marion Prévitali.

L'activité végétale au sommet des pins est soulignée en vert phosphorescent et définit ainsi les zones vertes à ne pas couper. Sur le lot 20, par exemple, en retrait des plages du lac de Cazaux, tout ou presque est mort. D'autres lots sont bien plus verts, le 13 par exemple, au nord-ouest du bourg de Cazaux.

Toute la forêt a été quadrillée par une grille de carrés de 30 hectares, les chemins sont marqués

et l'entreprise forestière peut alors se repérer avec des points GPS et ainsi savoir où elle a ou non le droit de couper. « On ne peut pas constater la vivacité racinaire avec ce système », ajoute Marion Prévitali. Voilà pourquoi ce guide n'est qu'une aide. « Cinq mois après l'incendie, ce qui devait mourir est déjà mort. » Mais il reste des incertitudes, et les scolytes vont faire leur œuvre.

« Il y a une question de bon sens. On ne fera pas d'histoire pour un pin isolé coupé »

Les travaux doivent débuter en lisière des zones vertes pour éviter leur prolifération en avril. « Quelle est la proportion de zo-

DÉBUT DES TRAVAUX

Le chantier de nettoyage de la forêt usagère va débuter. La déclaration préalable de travaux a été signée par la mairie et les syndicats ont déjà commencé à signer les permis d'exploitation. « Tout devrait être délivré à la fin de la semaine », confie Matthieu Cabaussel, syndic des propriétaires. Les syndicats, des bénévoles répartis par secteur, surveilleront les travaux. Un garde est en cours de

nomination. L'objectif est d'éviter des coupes injustifiées. Ce chantier sera long. « Couper n'est pas un problème, explique un exploitant. Évacuer le bois en est un, il y a peu de chemins facilement empruntables. Et ensuite, il faudra vendre ce bois. Nous avons nos marchés mais l'économie ralentit, la demande aussi, ça se sent... » Tout ne sera pas évacué fin mars, comme demandé par la préfète.

Inquiétudes

Dans la salle, on sent des inquiétudes liées au statut de cette forêt. « Quelle est la procédure si

l'on observe sur le terrain des écarts avec vos cartes ? » interroge un exploitant. « Votre carte s'affranchit du sous-bois pour déterminer les zones vertes. Mais s'il y a un pin mort en zone verte, que fait-on ? Ça peut être source de conflit... » Christian Gousset, rassurant, répond : « Il y a une question de bon sens. On ne fera pas d'histoire pour un pin isolé coupé. »